

Finances et administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1992)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le département des Finances et de l'Administration a compté deux divisions de plus en 1992. La division informatique et la division des Télécommunications s'ajoutent ainsi à la division Comptabilité et Trésorerie, la division Budgets et Gestion terrain, la division administrative et la division des Bâtiments. Ce regroupement a porté l'effectif du département de 72 postes à 128 postes. L'addition de 56 postes correspond à un transfert, et non à une augmentation d'effectif à l'échelle de l'institution. En effet, grâce à une informatisation croissante et à de nombreuses mesures de rationalisation, le département a pu assumer les surcharges engendrées par l'accroissement du volume des opérations. Celles-ci se répercutent sur les mouvements de fonds, les écritures comptables, les rapports financiers et la gestion de trésorerie; elles suscitent aussi davantage de personnel spécialisé sur le terrain (gestion financière et administrative), et des moyens accrus en matériel informatique, en télécommunications et autres formes de soutien logistique provenant de diverses unités.

En 1992, dans le domaine de la gestion des moyens financiers, l'effort a porté sur l'optimisation des systèmes de contrôle des dépenses effectuées sur le terrain. Par exemple, des comptables qualifiés ont été engagés par le CICR à Manille (Philippines), pour contrôler les dépenses de la zone Asie-Pacifique. Cela a permis d'éviter d'augmenter l'effectif des comptables chargés de vérifier à Genève tous les documents justifiant les dépenses des délégations. Cette expérience concluante sera étendue à d'autres continents.

Par ailleurs, en raison du nombre élevé et de la complexité accrue des opérations

sur le terrain, la division Budgets et Gestion terrain a dû augmenter le nombre de ses administrateurs de délégations. Suite à un effort de recrutement, assorti d'une formation préliminaire au siège, le dispositif des coordinateurs administratifs, administrateurs, administrateurs-secrétaires, a pu être porté de 95 à 115 personnes à fin 1992.

A la division des Bâtiments, il faut signaler la mise en service d'un nouvel immeuble, d'une surface utile de 2500 m², abritant les ateliers d'entretien, les locaux de réception et d'expédition de marchandises et du matériel de télécommunications, ainsi que des dépôts, bureaux et salles de formation.

La division administrative, qui traite les questions d'assurances, a été confrontée à une augmentation du nombre et de la gravité des sinistres dans les délégations (destruction de matériel, vols, pillages, etc.), dus à la multiplication des situations de guerre et au banditisme à grande échelle.

La division des Télécommunications a continué de développer son réseau radio au cours de l'année écoulée pour atteindre le nombre record de 150 stations fixes, dont une trentaine en contact direct avec le siège. Cette division emploie 20 personnes à Genève.

Les liaisons par satellite, moyen complémentaire renforçant la radio depuis 1991, ont aussi connu une importante expansion, passant de 12 à 40 stations, réparties presque exclusivement en Afrique, dans l'ex-Yougoslavie et en Europe orientale (voir carte p. 200-201) Par ces moyens, quelque 50 000 messages ont été échangés entre Genève et les délégations sur le terrain, et 90 000 localement entre délégations et autres antennes du CICR.

Au total le centre de télécommunications du CICR à Genève a traité quelque 240 000 messages, toutes catégories confondues.

L'entretien du matériel, utilisé au siège et sur le terrain, a concerné 2 620 émetteurs/récepteurs fixes, mobiles (montés à bord de véhicules) ou portatifs.

Enfin, une première étape a été franchie vers l'informatisation des moyens de télécommunication, tant au siège (projet visant à la création d'un système de messagerie électronique) que sur le terrain (pilotage des principales stations-radio à l'aide d'ordinateurs).

Au niveau de la division informatique, les développements liés aux activités de l'Agence centrale de recherches (ACR) ont été poursuivis en 1992, afin de la doter d'un outil informatique parfaitement adapté à ses nouvelles méthodes de travail.

Ce nouveau concept, ainsi que les outils informatiques qui lui sont associés, ont été mis en place dans le cadre de grandes actions impliquant l'ACR: ex-Yougoslavie, Somalie, Israël et territoires occupés. Les bases de données contenant les informations à traiter sont désormais décentralisées sur le terrain. Cette nouvelle organisation permet un traitement des informations très rapide par rapport à l'événement, et donc plus efficace.

Un réseau, destiné à faciliter les échanges d'informations sous forme électronique

entre les différents systèmes informatiques utilisés par le CICR, a été lancé. Il comprend le câblage général et systématique de tous les bâtiments du CICR à Genève.

A la fin de l'année, le parc de postes de travail informatisés s'établissait à 1 412 unités (670 à Genève et 742 sur le terrain).

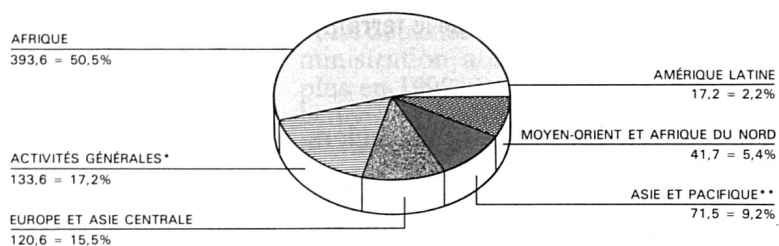
Commentaires des tableaux financiers

Les activités du CICR, prises dans leur ensemble, ont représenté en 1992 un volume de CHF 778,2 millions, soit 7,8% ou CHF 57 millions de plus qu'en 1991. Cette croissance a largement été due aux nouvelles urgences survenues en Somalie, dans l'ex-Yougoslavie et dans le sud de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Comme les années précédentes, l'Afrique arrive en tête, par le volume d'activité que le CICR a dû y déployer, avec un total de CHF 393,6 millions (1991: CHF 269,8 millions); elle est suivie par l'Europe (ex-Yougoslavie, CEI) avec CHF 120,6 millions (1991: CHF 28,6 millions). Les autres zones d'opérations ont enregistré une baisse. Ainsi, avec la fin du conflit du Golfe, les activités au Moyen-Orient ont totalisé CHF 41,7 millions, contre CHF 218,7 millions en 1991. Les zones Asie-Pacifique avec CHF 71,5 millions (1991:

DÉPENSES ET CHARGES (y c. prestations en nature et services)	1992 1991 (en millions de CHF)	
	Dépenses de la structure «siège»	133,7
Dépenses de la structure «terrain»	<u>644,5</u>	<u>606,1</u>
Total	778,2	721,6

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR RÉGION EN 1992

(y compris dons en nature/services)
en millions de CHF



Total: CHF 778,2 millions

* Cette rubrique regroupe toutes les activités suivantes, lorsqu'elles sont exercées au siège ou à partir du siège du CICR:

- activités de protection des victimes de conflits (division de la Détention) et activités de l'Agence centrale de recherches
- activités d'assistance médicale, matérielle et aide aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- promotion et diffusion du droit international humanitaire, communication
- activités d'encadrement des opérations, de soutien et de gestion du CICR «siège» et «terrain» et charges spéciales hors budget.

** A l'exception de l'Asie centrale.

CHF 84,2 millions) et Amérique latine avec CHF 17,2 millions (1991: CHF 20,6 millions) ont elles aussi connu une certaine réduction des activités.

La réponse des donateurs aux besoins accrus du CICR a été remarquable, en dépit d'un horizon économique plutôt sombre. Les recettes en espèces enregistrées en 1992 se sont élevées à CHF 645,8 millions, auxquelles s'ajoute la valeur des prestations reçues en nature et en services — CHF 177,8 millions —, pour aboutir à un total de CHF 823,6 millions. Ceci représente une augmentation de CHF 105,2 millions (14,5%) par rapport à 1991 (la différence de CHF 45,3 millions entre les recettes et les dépenses de 1992 est constituée de contributions affectées à la poursuite, en 1993, des opérations auxquelles elles étaient attribuées).

Globalement, la situation de financement des opérations s'est sensiblement améliorée

en 1992, sans que le problème de la distribution inégale des ressources ait pour autant été résolu. En effet, les appels en vue d'obtenir des contributions couvrant l'ensemble des opérations d'un continent ou d'une grande région n'ont été que très partiellement entendus, puisque 73% des financements reçus ont été destinés à des pays, voire à des activités spécifiques à l'intérieur d'un pays. Il en est résulté que certaines opérations, relevant pourtant du mandat confié au CICR par la communauté internationale, sont restées sous-financées (voir tableau V ci-après). Leur déficit reporté au 31 décembre 1992, a atteint CHF 18,9 millions, correspondant aux découverts des opérations au Pérou, en Thaïlande et au Cambodge, dans les territoires occupés par Israël, dans le cadre du conflit afghan et au Sri Lanka. On notera toutefois l'assainissement obtenu en 1992, par rapport à fin 1991: les découverts, qui affectaient pratiquement les mêmes actions, atteignaient alors un total de CHF 54,2 millions. Par ailleurs, de très grandes opérations, telles celles menées en Afrique et dans le Caucase, ont bénéficié d'un financement correspondant au rythme des dépenses et des engagements qu'elles ont entraînés.

La répartition des activités du CICR par domaine est illustrée par le graphique de la page 199, ainsi que par le tableau III en annexe.

On constate que l'assistance matérielle et médicale a, comme en 1991, représenté en valeur près des deux tiers des activités, avec un total de CHF 483,0 millions (1991: CHF 457,7 millions). Viennent ensuite, avec CHF 109,2 millions, soit 14,03% du total, les activités de protection et de l'Agence centrale de recherches. Elles enregistrent une légère augmentation, en regard de l'année 1991 (CHF 107,4 millions). La recherche, le développement et la diffusion du droit international humanitaire ont entraîné des dépenses de l'ordre de CHF 22 millions, en progres-

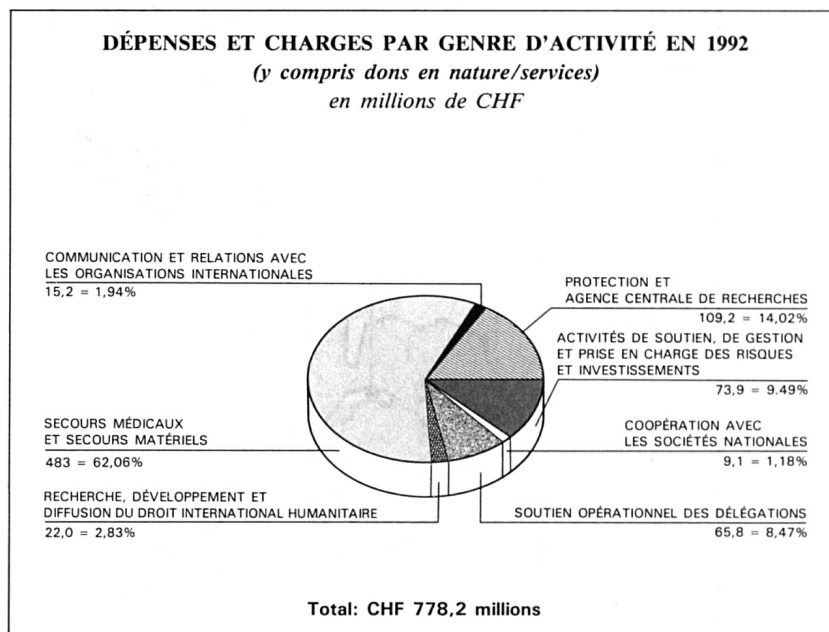
sion de 5,4% par rapport à l'année précédente; celle-ci avait déjà enregistré une augmentation de 14% par rapport à 1990.

Les activités de soutien, de gestion, et la prise en charge des risques et investissements, entièrement financées par des recettes de la structure «siège», ont totalisé CHF 73,9 millions (CHF 57,4 millions en 1991); elles reflètent l'effort imposé à l'institution par l'accroissement des risques financiers et la complexité croissante des opérations humanitaires, malgré la diminution du total des découverts. Les risques découlent de la dimension accrue des «grandes actions», de la nécessité de déployer très rapidement des dispositifs d'intervention considérables, et de prendre des engagements financiers avant même d'avoir recueilli les ressources correspondantes. Les responsabilités, assumées par l'institution dans le cadre de son mandat, lui imposent de prendre de tels risques, tout en évitant de compromettre gravement sa capacité d'intervention et l'équilibre de celle-ci. Des provisions adéquates ont été constituées par des dotations annuelles fournies exclusivement par la structure financière «siège». Elles sont détaillées au bilan du CICR. La communauté internationale a accordé son soutien à l'institution et les découverts inquiétants de certaines opérations ont pu être très sensiblement assainis.

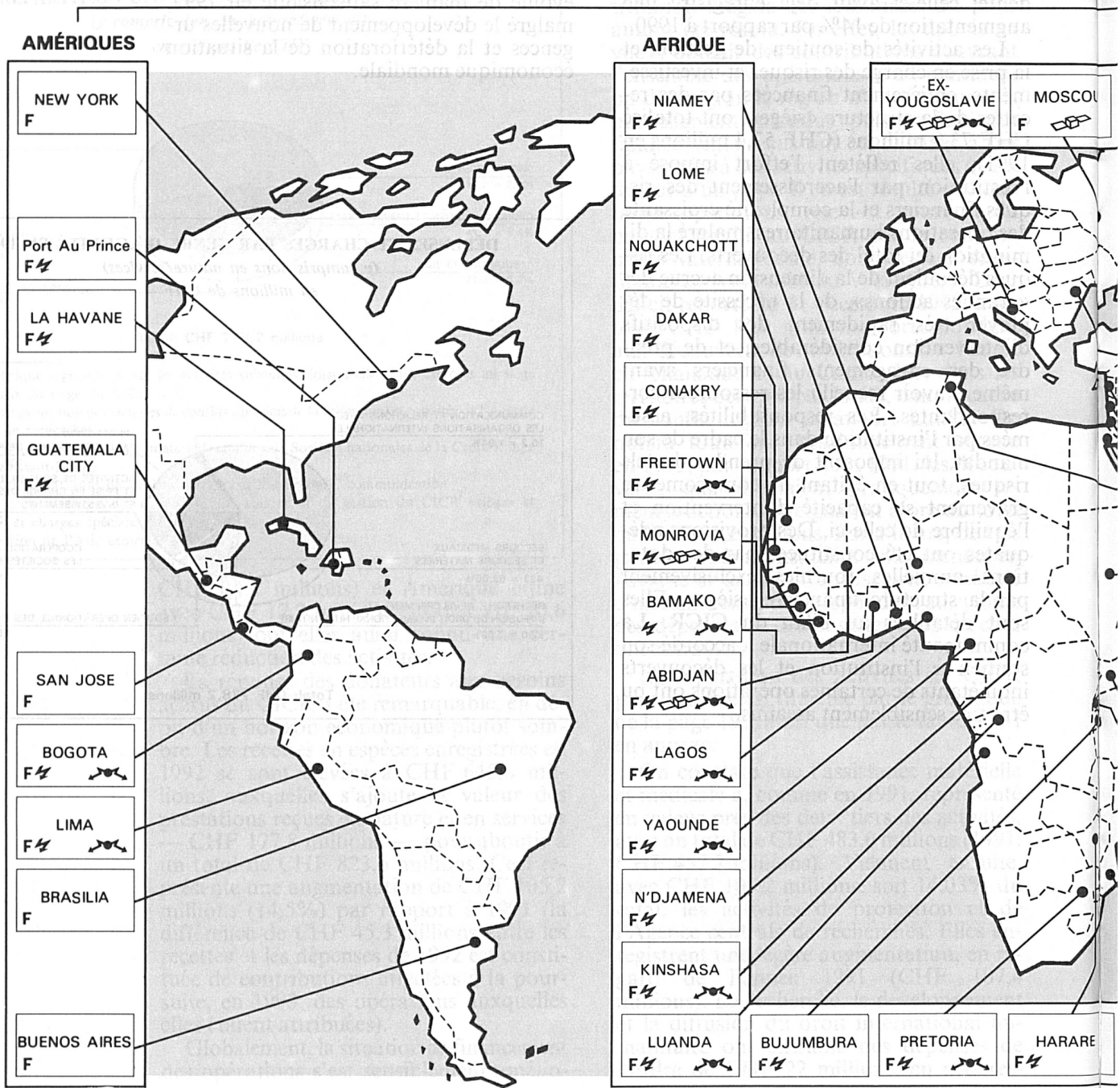
En conclusion, la situation du CICR a évolué de manière satisfaisante en 1992, malgré le développement de nouvelles urgences et la détérioration de la situation économique mondiale.

DÉPENSES ET CHARGES PAR GENRE D'ACTIVITÉ EN 1992

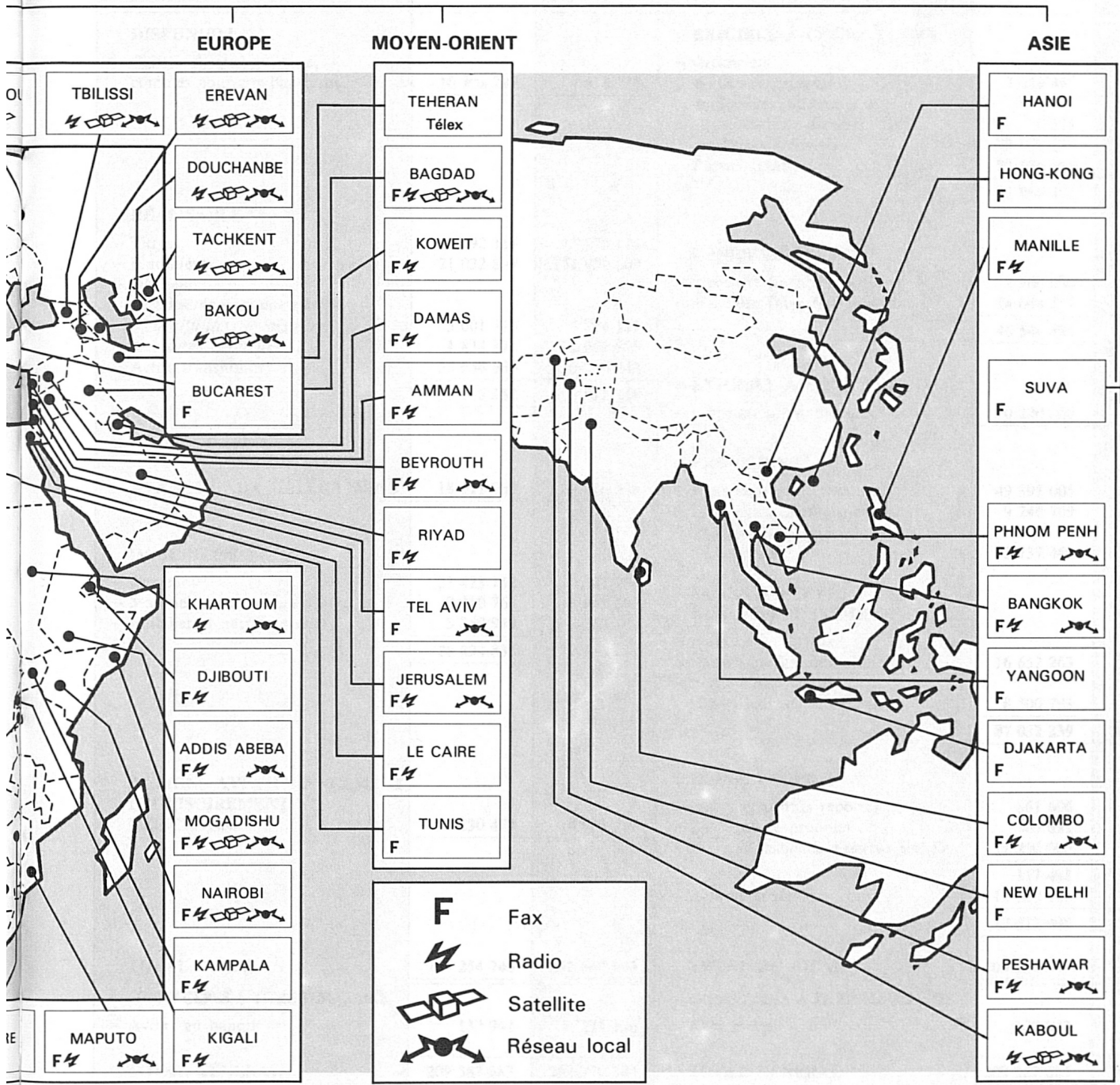
(y compris dons en nature/services)
en millions de CHF



DISPATCH



CH CENTRE



BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 1991/1992

ACTIF (en CHF)	1991	1992	PASSIF (en CHF)	1991	1992
DISPONIBLE			EXIGIBLE À COURT TERME		
– Caisse, chèques postaux, comptes courants bancaires	10 202 297	518 788	– Créanciers	7 229 407	9 323 832
			● <i>Gouvernements</i>		
			● <i>Sociétés nationales et institutions diverses</i>	76 117	157 396
			● <i>Autres créanciers</i>	22 980 390	31 755 813
			– Passifs transitoires	22 574 558	32 453 297
				52 860 472	73 690 338
RÉALISABLE			FONDS RÉSERVÉS		
– Titres	13 292 154	13 070 411	– Structure financière «siège»	2 500 000	1 600 104
– Placements	21 032 898	132 430 609	– Structure financière «terrain»	44 044 531	53 408 301
– Débiteurs				46 544 531	55 008 405
● <i>Sociétés nationales et institutions diverses</i>	5 601 379	5 384 131			
● <i>Autres débiteurs</i>	1 834 132	2 601 325	EXIGIBLE À LONG TERME		
– Actifs transitoires	55 654 589	30 136 242	– Emprunt sur immeubles	10 200 000	9 950 000
	97 415 152	183 622 718			
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	18 511 983	29 123 936	PROVISIONS		
			– Pour risques opérationnels	49 395 005	56 895 004
			– Pour engagements sociaux	9 746 709	14 307 098
			– Travaux en cours ou à engager	2 737 469	5 292 470
IMMOBILISÉ			FONDS RÉSERVÉS AUX INVESTISSEMENTS		
– Immeubles	23 423 152	23 447 981	– Fonds réservés aux investissements immobiliers	16 652 263	24 027 263
– Matériel pour secours d'urgence	2 210 764	1 662 566	– Fonds réservés aux investissements mobiliers	8 500 793	9 546 271
– Mobilier et autre matériel	3 260 919	4 352 724		87 032 239	110 068 106
	28 894 835	29 463 271	FONDS PROPRES		
			– Pertes et profits reportés	861 606	117 498
ACTIONS AVEC FINANCEMENT PROVISOIREMENT DÉFICITAIRE	54 230 473	18 939 250	– Excédent de produits	505 892	333 616
			– Moins attribution à la réserve générale	(1 250 000)	
				117 498	451 114
			– Réserve générale	12 500 000	12 500 000
				12 617 498	12 951 114
TOTAL DU BILAN	209 254 740	261 667 963	TOTAL DU BILAN	209 254 740	261 667 963
FONDS GÉRÉS À TITRE FIDUCIAIRE			FONDS GÉRÉS À TITRE FIDUCIAIRE		
– Avoirs en banque	132 943	111 826	– Ayants droit	132 943	111 826
TOTAL GÉNÉRAL	209 387 683	261 779 789	TOTAL GÉNÉRAL	209 387 683	261 779 789

COMPTE CUMULÉ DES DÉPENSES/CHARGES

DÉPENSES ET/OU CHARGES (en CHF)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF ET SECRÉTARIAT	3 932 036		3 932 036	
CONTRÔLEUR DE LA GESTION	682 968		682 968	
DIRECTION GÉNÉRALE	1 256 150		1 256 150	
– Département de la Communication	14 805 698		14 805 698	
– Département des Finances et de l'Administration	15 566 386		15 566 386	
– Département Organisation et Systèmes d'information	13 232 151		13 232 151	
– Département des Ressources humaines	9 098 397		9 098 397	
– Division générale des Ressources extérieures	3 431 448		3 431 448	
	57 390 230		57 390 230	
DIRECTION DES OPÉRATIONS	1 576 599		1 576 599	
– Zones:				
– <i>Afrique</i>	2 482 305	266 967 203	269 449 508	126 657 651
– <i>Asie et Pacifique*</i>	1 580 336	64 542 556	66 122 892	6 970 807
– <i>Europe et Asie centrale</i>	2 275 781	83 126 659	85 402 440	37 343 270
– <i>Amérique latine</i>	641 470	17 159 537	17 801 007	36 268
– <i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	1 744 126	34 967 968	36 712 094	6 739 423
– Agence centrale de recherches	8 205 419		8 205 419	
– Division de la Détention	1 864 841		1 864 841	
– Division générale médicale	5 378 314		5 378 314	2 702
– Division du Personnel opérationnel	2 021 943		2 021 943	
– Division générale des Secours	4 591 978		4 591 978	10 922
– Division auprès des Organisations internationales	3 292 234		3 292 234	
	35 655 346	466 763 923	502 419 269	177 761 043
DIRECTION DOCTRINE, DROIT ET RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT	3 508 805		3 508 805	
– Division Coopération avec les Sociétés nationales et Diffusion	2 697 034		2 697 034	
– Division Doctrine et Relations avec le Mouvement	1 687 843		1 687 843	
– Division juridique	2 653 896		2 653 896	
	10 547 578		10 547 578	
AUTRES ACTIVITÉS placées sous la responsabilité du CICR:				
– Service international de recherches, Arolsen	196 184		196 184	
AUTRES DÉPENSES ET/OU CHARGES				
– Dissolution de provisions pour travaux en cours/à engager	(300 000)		(300 000)	
– Dotation aux provisions pour risques opérationnels	7 500 000		7 500 000	
– Dotation aux provisions pour travaux en cours/à engager	2 855 000		2 855 000	
– Dotation aux provisions pour engagements sociaux	4 875 105		4 875 105	
– Dotation aux fonds pour investissements immobiliers	7 000 000		7 000 000	
– Dotation aux fonds pour investissements mobiliers	1 000 000		1 000 000	
– Régularisation des exercices antérieurs	81 233		81 233	
– Autres dépenses et/ou charges	2 281 943		2 281 943	
	25 293 281		25 293 281	
TOTAL DES DÉPENSES ET/OU CHARGES	133 697 623	466 763 923	600 461 546	177 761 043
REPORT				
– Programmes à réaliser dès 1993		45 003 181	45 003 181	
RÉSULTAT				
– Excédent de recettes et/ou produits	333 616		333 616	
TOTAL	134 031 239	511 767 104	645 798 343	177 761 043**

* A l'exception de l'Asie centrale.

ET DES RECETTES/PRODUITS DE L'EXERCICE 1992

RECETTES ET/OU PRODUITS (en CHF)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
CONTRIBUTIONS				
– Gouvernements	89 990 492	346 164 138	436 154 630	86 514 670
– Organisations supranationales		103 364 718	103 364 718	23 242 848
– Sociétés nationales	4 052 275	29 951 999	34 004 274	60 068 828
– Collectivités publiques	3 563 342	1 028 682	4 592 024	
– Organisations non gouvernementales		2 210 835	2 210 835	4 934 999
– Sources privées				
<i>Association de soutien</i>	408 000		408 000	
<i>Entreprises suisses</i>	139 418		139 418	
<i>Dons et legs</i>	3 711 398	8 478 765	12 190 163	140 039
<i>Collecte personnalisée</i>		2 490 766	2 490 766	
– Donateurs divers		7 586 332	7 586 332	2 859 659
– Transfert de contribution du gouvernement suisse	(5 000 000)	5 000 000		
	96 864 925	506 276 235	603 141 160	177 761 043
REVENUS FINANCIERS	4 841 751		4 841 751	
PARTICIPATION DES BUDGETS TERRAIN	28 487 939		28 487 939	
AUTRES RECETTES ET/OU PRODUITS				
– Frais facturés	437 904		437 904	
– Régularisation des exercices antérieurs	479 962		479 962	
– Autres recettes et/ou produits	2 918 758	5 490 869	8 409 627	
	3 836 624	5 490 869	9 327 493	
TOTAL DES RECETTES ET/OU PRODUITS	134 031 239	511 767 104	645 798 343	177 761 043
TOTAL	134 031 239	511 767 104	645 798 343	177 761 043**

** Dont CHF 13 624 attribués à la structure financière siège et CHF 177 747 419 à la structure financière terrain.

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1992

(y compris les dons en nature et services)

(Chiffres en milliers de CHF)

GENRE D'ACTIVITÉ	STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE ET CHARGES HORS STRUCTURES	STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN	TOTAL	%
1. ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES ET EXTRA-CONVENTIONNELLES ET ACTIVITÉS DIRECTEMENT LIÉES				
1.1. ACTIVITÉS DE PROTECTION				
EUROPE ET ASIE CENTRALE	2 276	12 294	14 570	
AFRIQUE	2 482	20 747	23 229	
ASIE ET PACIFIQUE*	1 580	17 905	19 485	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 744	16 055	17 799	
AMÉRIQUE LATINE	642	7 281	7 923	
SIÈGE	3 637		3 637	
	12 361	74 282	86 643	11,13
1.2. AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES				
EUROPE ET ASIE CENTRALE	659	1 701	2 360	
AFRIQUE	956	4 245	5 201	
ASIE ET PACIFIQUE*	779	3 923	4 702	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 313	4 288	5 601	
AMÉRIQUE LATINE	304	410	714	
SIÈGE	3 925		3 925	
	7 936	14 567	22 503	2,89
1.3. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	3 020		3 020	0,39
1.4. ACTIVITÉS MÉDICALES				
EUROPE ET ASIE CENTRALE		12 448	12 448	
AFRIQUE		32 916	32 916	
ASIE ET PACIFIQUE*		33 801	33 801	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		10 466	10 466	
AMÉRIQUE LATINE		3 530	3 530	
SIÈGE	5 381		5 381	
	5 381	93 161	98 542	12,66
1.5. ACTIVITÉS DE SECOURS				
EUROPE ET ASIE CENTRALE		82 549	82 549	
AFRIQUE		293 656	293 656	
ASIE ET PACIFIQUE*		2 435	2 435	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		955	955	
AMÉRIQUE LATINE		294	294	
SIÈGE	4 603		4 603	
	4 603	379 889	384 492	49,41
1.6. COOPÉRATION AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE				
EUROPE ET ASIE CENTRALE		248	248	
AFRIQUE		5 410	5 410	
ASIE ET PACIFIQUE*		562	562	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		2 430	2 430	
AMÉRIQUE LATINE		497	497	
		9 147	9 147	1,18
A reporter	33 301	571 046	604 347	

* A l'exception de l'Asie centrale.

RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris les dons en nature et services)

(Chiffres en milliers de CHF)

GENRE D'ACTIVITÉ		STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE ET CHARGES HORS STRUCTURES	STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN	TOTAL	%
	Report	33 301	571 046	604 347	
1.7.	RECHERCHE ET DÉVELOPEMENT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE	6 224		6 224	0,80
1.8.	DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE				
	EUROPE ET ASIE CENTRALE		1 169	1 169	
	AFRIQUE		3 280	3 280	
	ASIE ET PACIFIQUE*		1 331	1 331	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		614	614	
	AMÉRIQUE LATINE		1 223	1 223	
	SIÈGE	8 184		8 184	
		8 184	7 617	15 801	2,03
1.9.	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	12 148		12 148	1,56
2.	SUPPORT OPÉRATIONNEL DES DÉLÉGATIONS				
	EUROPE ET ASIE CENTRALE		10 062	10 062	
	AFRIQUE		33 371	33 371	
	ASIE ET PACIFIQUE*		11 556	11 556	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		6 899	6 899	
	AMÉRIQUE LATINE		3 960	3 960	
			65 848	65 848	8,46
3.	ACTIVITÉS DE SOUTIEN				
3.1.	POLITIQUE GÉNÉRALE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL	4 109		4 109	
3.2.	RECRUTEMENT, FORMATION ET GESTION DU PERSONNEL SIÈGE ET TERRAIN	11 645		11 645	
3.3.	RECHERCHE DE FONDS ET RAPPORTS AUX DONATEURS	3 635		3 635	
3.4.	TÉLÉCOMMUNICATIONS ET SYSTÈMES D'INFORMATION	13 335		13 335	
		32 724		32 724	4,20
4.	ACTIVITÉS DE GESTION				
4.1.	GESTION FINANCIÈRE	4 459		4 459	
4.2.	CONTRÔLE DE GESTION ET ORGANISATION	1 439		1 439	
4.3.	SERVICES GÉNÉRAUX	9 940		9 940	
		15 838		15 838	2,04
5.	PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET INVESTISSEMENTS				
5.1.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR RISQUES OPÉRATIONNELS	7 500		7 500	
5.2.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX	4 875		4 875	
5.3.	DISSOLUTION DE PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER (300)	(300)		(300)	
5.4.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER	2 855		2 855	
5.5.	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	7 000		7 000	
5.6.	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS MOBILIERS	1 000		1 000	
5.7.	AUTRES DÉPENSES ET CHARGES	2 363		2 363	
		25 293		25 293	3,25
	TOTAL TOUTES ACTIVITÉS ET CHARGES	133 712	644 511	778 223	100,00

* A l'exception de l'Asie centrale.

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1992

(en CHF)

Gouvernements

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Afrique du Sud	53 000		53 000	
Algérie	14 050		14 050	
Allemagne, République fédérale d'	1 101 600	16 538 187	17 639 787	9 227 268
Andorre	13 657		13 657	
Arabie saoudite	290 000		290 000	
Argentine	164 079		164 079	
Australie	605 261	2 561 632	3 166 893	
Autriche	386 000	2 334 900	2 720 900	
Bahamas	12 087		12 087	
Bahreïn	74 492		74 492	
Bangladesh	5 233		5 233	
Belgique	865 045	214 364	1 079 409	6 002 052
Belize	13 792		13 792	
Botswana		372 500	372 500	
Brésil		148 595	148 595	
Burkina Faso	29 577		29 577	
Burundi	3 798		3 798	
Canada	1 817 892	20 317 275	22 135 167	8 465 040
Chili	13 300	12 592	25 892	
Chine	400 000		400 000	
Colombie	111 080		111 080	
Corée, République de	287 992		287 992	
Cuba	7 550		7 550	
Danemark	1 411 200	8 431 788	9 842 988	
Egypte	86 450		86 450	
Emirats arabes unis	74 492		74 492	
Equateur	5 248		5 248	
Espagne	1 300 000	894 169	2 194 169	
Etats-Unis d'Amérique	11 276 459	122 986 929	134 263 388	49 669 850
Fidji	16 641		16 641	
Finlande	679 980	9 009 715	9 689 695	1 254 282
France	1 500 000	4 523 325	6 023 325	7 689 331
Grèce	200 000		200 000	
Honduras	1 312		1 312	
Hongrie	10 000		10 000	
Inde	14 979		14 979	
Indonésie	138 062		138 062	
Irlande	197 520	131 455	328 975	
Islande	64 969	47 576	112 545	
Israël	111 750		111 750	
Italie	2 400 000	9 647 771	12 047 771	1 002 282
Japon	1 200 000	16 205 992	17 405 992	
Jordanie	56 700		56 700	

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Koweït	2 660 000		2 660 000	
Liban	8 887		8 887	
Libye		380 000	380 000	
Liechtenstein	120 000	120 000	240 000	
Luxembourg	132 720	2 869 525	3 002 245	
Madagascar	294		294	
Malaisie	28 849	129 129	157 978	
Malte	4 967		4 967	
Maroc	40 000		40 000	
Mexique	151 984		151 984	
Monaco	34 500		34 500	
Myanmar	16 560		16 560	
Nigéria	5 479		5 479	
Norvège	858 789	8 388 120	9 246 909	63 662
Nouvelle-Zélande	211 200	35 804	247 004	
Oman	5 511		5 511	
Pakistan	14 014		14 014	
Panama	36 693		36 693	
Pays-Bas	798 743	28 076 777	28 875 520	
Philippines	67 672		67 672	
Portugal	175 000	75 000	250 000	
Royaume-Uni	675 000	17 022 313	17 697 313	825 434
Saint-Marin	21 450		21 450	
Salvador	27 181		27 181	
Sao Tomé	10 895		10 895	
Singapour	14 492		14 492	
Sri Lanka	6 040		6 040	
Suède	1 596 000	49 215 802	50 811 802	
Suisse	55 000 000	25 472 903	80 472 903	1 913 273
Thaïlande	44 904		44 904	
Tunisie	15 000		15 000	
Turquie	97 287		97 287	
Uruguay	37 742		37 742	
Zimbabwe	27 392		27 392	
Chypre	30 000		30 000	
Divers gouvernements				402 196
Total, gouvernements	89 990 492	346 164 138	436 154 630	86 514 670

Organisations supranationales

CEE, aide alimentaire		48 153 935	48 153 935	17 283 510
CEE, aide d'urgence		55 012 133	55 012 133	
ONU, diverses agences de l'		198 650	198 650	5 959 338
Total Org. Supranationales		103 364 718	103 364 718	23 242 848

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1992

(en CHF)

Sociétés nationales

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Afrique du Sud	13 855		13 855	
Allemagne, République fédérale d'	683 578	3 195 919	3 879 497	9 864 879
Australie	149 533	1 369 231	1 518 764	837 222
Autriche	53 405	110 000	163 405	2 590,819
Bahamas	2 848		2 848	
Bangladesh	3 560		3 560	
Barbade	694		694	
Belgique	68 940	2 532 251	2 601 191	3 082 736
Belize	570		570	
Bénin	741		741	
Bolivie	1 852		1 852	
Botswana	1 424		1 424	36 195
Brésil		20 745	20 745	
Bulgarie	10 681		10 681	
Canada	140 039	2 076 519	2 216 558	740 007
Cap-Vert	712		712	
Chili	7 120		7 120	
Chine	64 085	68 979	133 064	
Colombie	42 298		42 298	
Corée, République de	66 726	25 429	92 155	
Danemark		1 253 500	1 253 500	5 772 966
Dominique	1 058		1 058	
Equateur	992		992	
Espagne	201 037	129 481	330 518	249 575
Etat-Unis d'Amérique	519 486	1 391 961	1 911 447	920 250
Ethiopie	8 545		8 545	
Fidji		117 652	117 652	
Finlande	72 716	1 068 528	1 141 244	2 549 642
France	312 240	6 600	318 840	1 753 055
Ghana	1 424		1 424	
Grèce	20 000	10 000	30 000	539 432
Honduras	2 249		2 249	
Hongrie	5 000		5 000	145 514
Indonésie	16 214		16 214	
Irlande	10 681	1 366 013	1 376 694	615 054
Islande	14 232	327 633	341 865	387 780
Italie	147 000	49 079	196 079	312 974
Japon	650 162	2 095 041	2 745 203	258 780
Jordanie	2 130		2 130	
Kenya	817		817	

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Liechtenstein	14 038	80 000	94 038	
Luxembourg	24 913	88 417	113 330	152 529
Macao		893	893	
Malaisie	7 120	21 778	28 898	69 140
Maroc	1 622		1 622	
Maurice	712		712	
Monaco	15 665	28 175	43 840	
Nigéria	1 677		1 677	
Norvège	62 288	3 723 073	3 785 361	4 455 917
Nouvelle-Zélande	30 619	214 321	244 940	286 249
Pakistan	7 833		7 833	
Paraguay	2 848		2 848	
Pays-Bas	138 588	985 361	1 123 949	6 195 524
Philippines	10 681		10 681	
Pologne	25 634	9 000	34 634	
Portugal	17 089	81 518	98 607	233 069
Qatar	4 272		4 272	
Royaume-Uni	297 124	4 267 331	4 564 455	10 012 210
Suède	20 150	1 856 886	1 877 036	1 868 706
Suisse		966 000	966 000	5 477 887
Suriname	712		712	
Swaziland	712		712	
Syrie	6 593		6 593	
Tchécoslovaquie	8 000		8 000	96 299
Thaïlande	35 603		35 603	8 835
Trinité-et-Tobago		134 261	134 261	
Tunisie	1 981		1 981	
Turquie				158 850
Viet Nam	2 848		2 848	
Yougoslavie	10 104		10 104	
Zaire	1 989		1 989	
Zimbabwe	2 216		2 216	
Chypre		3 006	3 006	
Taiwan		277 418	277 418	
Diverses Sociétés nationales				396 733
Total Sociétés nationales	4 052 275	29 951 999	34 004 274	60 068 828

CONTRIBUTIONS RECUES EN 1992

(en CHF)

Collectivités publiques

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Bâle, canton de	100 000		100 000	
Bellinzona, commune de	5 000	5 000	10 000	
Bernex, commune de	30 000		30 000	
Burgdorf, commune de	250		250	
Cartigny, commune de	100		100	
Céligny, commune de	3 000		3 000	
Chêne-Bougeries, commune de		10 000	10 000	
Cologne, commune de		50 000	50 000	
Fribourg, canton de	30 000		30 000	
Genève, canton de	3 000 000	500 000	3 500 000	
Genève, ville de	250 000		250 000	
Hombrechtikon, commune de		1 000	1 000	
Jussy, commune de		1 000	1 000	
Lausanne, ville de	10 000		10 000	
Locarno, ville de	20 000		20 000	
Manitoba, gouvernement de		26 198	26 198	
Meyrin, commune de		29 992	29 992	
Niedwald, canton de	5 000		5 000	
Pontresina, commune de		2 500	2 500	
Schwyz, canton de	4 992		4 992	
Taipeh, Taiwan		350 000	350 000	
Thurgovie, canton de	100 000		100 000	
Vandœuvres, commune de	5 000	24 992	29 992	
Versoix, commune de		10 000	10 000	
Vevey, ville de		18 000	18 000	
Total collectivités publiques	3 563 342	1 028 682	4 592 024	

Organisations non gouvernementales

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Action Aid		724 479	724 479	
Agfund		125 962	125 962	
Aga Khan Development Network		36 000	36 000	
Care				145 899
Caritas				2 305 479
CRS				144 646
Lutherian World Program				2 058 000
Oxfam		1 324 394	1 324 394	55 038
Diverses org. non gouvernementales				225 937
Total Org. non gouvernementales		2 210 835	2 210 835	4 934 999

Sources privées

Association de soutien	408 000		408 000	
Entreprises suisses	139 418		139 418	
Dons et legs	3 711 398	8 478 765	12 190 163	140 039
Collecte personnalisée		2 490 766	2 490 766	
Total sources privées	4 258 816	10 969 531	15 228 347	140 039

Divers

Chaîne du bonheur		7 145 000	7 145 000	
Islamic Development Bank		441 332	441 332	
Divers				2 859 659
Total		7 586 332	7 586 332	2 859 659

Transfert de contribution du gouvernement suisse	(5 000 000)	5 000 000		

Total général	96 864 925	506 276 235	603 141 160	177,761,043
---------------	------------	-------------	-------------	-------------

MOUVEMENTS DES ACTIONS D'URGENCE POUR L'ANNÉE 1992

(en CHF)

	MOUVEMENTS FINANCIERS					PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SOLDES REPORTÉS AU 01.01.92	TRANSFERTS	RECETTES	DÉPENSES	SOLDES REPORTÉS AU 31.12.92	
EUROPE ET ASIE CENTRALE						
Actions excédentaires	3 418 193				5 547 629	37 343 270
Actions déficitaires		(20 414)	84 803 752	(83 126 659)	(472 757)	
	3 418 193				5 074 872	
AFRIQUE						
Actions excédentaires	7 491 900				20 812 035	126 657 651
Actions déficitaires	(28 721 838)	(30 509)	305 871 362	(266 967 203)	(3 168 323)	
	(21 229 938)				17 643 712	
ASIE ET PACIFIQUE*						
Actions excédentaires	1 976 471				1 680 508	6 970 807
Actions déficitaires	(9 002 157)	(12 225)	67 844 840	(64 542 556)	(5 416 135)	
	(7 025 686)				(3 735 627)	
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD						
Actions excédentaires	28 573 771				22 756 567	6 739 423
Actions déficitaires	(14 676 991)	285 479	36 349 738	(34 967 968)	(7 192 538)	
	13 896 780				15 564 029	
AMÉRIQUE LATINE						
Actions excédentaires	340 728				215 924	36 268
Actions déficitaires	(1 829 487)		16 174 723	(17 159 537)	(2 689 497)	
	(1 488 759)				(2 473 573)	
CONTRIBUTIONS À RÉPARTIR						
Actions excédentaires	2 243 468				2 395 638	
Actions déficitaires		(570 519)	722 689			
	2 243 468				2 395 638	
TOTAL						
Action excédentaires	44 044 531				53 408 301	177 747 419
Actions déficitaires	(54 230 473)				(18 939 250)	
	(10 185 942)	(348 188)	511 767 104	(466 763 923)	34 469 051	

* A l'exception de l'Asie centrale.

Rapport de contrôle financier
sur l'exercice 1992
à l'Assemblée du
Comité International de la Croix-Rouge, Genève

Dans le cadre du mandat de contrôle qui nous a été confié en vertu de l'article 11 al. 2 des statuts et des articles 43 et 45 du règlement intérieur, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales et statutaires, la comptabilité et les comptes annuels de l'association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1992. Notre contrôle des comptes a été effectué selon les normes reconnues par la profession. Nous attestons que nous remplissons les exigences généralement admises de qualification et d'indépendance.

Sur la base de notre contrôle et des rapports établis par KPMG Peat Marwick chargée de revoir la comptabilisation correcte des dépenses et recettes relatives aux opérations du CICR sur le terrain, nous constatons que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions des articles 957 et suivants du Code des obligations et à celle des statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Nous signalons que le compte cumulé des dépenses/charges et recettes/produits de l'exercice comporte une colonne qui indique la valeur des prestations en nature et services reçus par le CICR. Il s'agit là de renseignements statistiques, tenus hors comptabilité, sur lesquels nous n'avons effectué aucune vérification. Ces données sont revues dans le cadre du mandat confié à KPMG Peat Marwick.

Genève, le 7 mai 1993
GGA/rmn

ATAG Ernst & Young SA



M. Maglock

Expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)



G. Gard

Expert-comptable diplômé

FONDS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE C.I.C.R.

FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF		PASSIF	
	CHF		CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 1 203 042.-)	1 253 688	Capital inaliénable.....	1 391 628
Placements à terme.....	420 000	Réserve inaliénable	347 094
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer.....	25 449	Excédent de dépenses 1992 reporté	(70 340)
Banques	8 959	<hr/>	
		Total des fonds propres	1 668 382
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	39 714
	<hr/>		
	1 708 096		<hr/>
			1 708 096
			<hr/>

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES		RECETTES ET/OU PRODUITS	
	CHF		CHF
Frais bancaires.....	1 975	Revenus des titres.....	45 471
Droits de garde	1 008	Revenus des placements à terme.....	29 137
Honoraires de révision	2 404	Intérêts bancaires.....	937
Frais d'achats/ventes de titres	2 298	Gains sur achats/ventes de titres.....	17 173
Pertes sur ventes de titres	155 193		
Frais divers	180		
	<hr/>		
	163 058		<hr/>
			92 718
			<hr/>

RÉSULTAT

	CHF
Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1992.....	70 340
	<hr/>

CONSTITUTION

1^{er} mai 1931

BUT

Aider le Comité international de la Croix-Rouge à déployer, en toute indépendance, les activités humanitaires qu'il exerce, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le cadre de ses statuts.

ORGANE DIRIGEANT

Un conseil composé de :

- un membre nommé par le Conseil fédéral suisse,*
- quatre membres désignés par le Comité international de la Croix-Rouge.*

FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 124 342.-)	112 357	Capital inaliénable.....	100 000
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer.....	1 895	Réserve libre pour fluctuation de cours des titres.....	18 470
Comité international de la Croix-Rouge, compte courant.....	1 983	Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant.....	6 253
Banques.....	8 488		
	124 723		124 723

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	CHF	RECETTES ET/OU PRODUITS	CHF
Droits de garde et frais bancaires	174	Revenus des titres.....	4 552
Frais sur achats/ventes de titres.....	388	Disagio sur achats de titres.....	1 400
Honoraires de révision	158	Intérêts bancaires.....	391
	720		6 343

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992.....	CHF <u>5 623</u>
---	---------------------

CONSTITUTION

En 1890, à l'initiative du CICR, afin de perpétuer le souvenir de l'Impératrice Augusta, épouse de Guillaume 1^{er} qui œuvra en faveur des blessés militaires.

BUT

*A subi différentes évolutions au cours de années.
Toutefois, au cours de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Istanbul, en septembre 1969, il a*

été décidé que, jusqu'à nouvel ordre, les revenus du Fonds Augusta seraient affectés au Fonds de la Médaille Florence Nightingale. Cette décision a été confirmée lors de la XXII^e Conférence, tenue en 1973 à Téhéran.

ORGANE DIRIGEANT

Vu la décision ci-dessus, en principe le même que pour le Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 90 660.-)	92 159	Capital		25 000
Stock de médailles.....	7 648	Réserve:		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	596	Solde reporté de l'exercice précédent	74 135	
Banques	11 179	Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992	8 107	82 242
Fonds Augusta, compte courant	6 253			
	117 835	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		10 593
				117 835

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	CHF	RECETTES ET/OU PRODUITS	CHF	CHF
Remise de médailles, frais d'expédition et d'impression de circulaires	1 411	Revenus des titres		3 848
Droits de garde	86	Intérêts bancaires.....		281
Honoraires de révision	148	Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1992 du compte de résultat du Fonds Augusta selon la résolution de principe de la XXI ^e Conférence inter- nationale de la Croix-Rouge.....		5 623
	1 645			9 752

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992..... 8 107

CONSTITUTION

Conformément au vœu exprimé par la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Londres en 1907, et à la décision prise par la IX^e Conférence, tenue à Washington en 1912, un Fonds a été constitué par contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Le règlement a été révisé lors de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto, en 1952, et du Conseil des Délégués à Budapest, en 1991.

BUT

Les revenus de ce Fonds sont destinés à la distribution d'une médaille, appelée "Médaille Florence Nightingale", frappée en l'honneur de l'œuvre et de la vie de Florence Nightingale.

La médaille est destinée aux infirmiers, aux infirmières et aux auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui se seront distingués d'une façon exceptionnelle, en temps de paix ou de guerre.

Elle est décernée, tous les deux ans, par le CICR, sur la base des propositions faites par les Sociétés nationales.

Il ne peut être distribué chaque fois que 36 médailles.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission composée de cinq représentants du CICR dont quatre membres du Comité.

FONDS CLARE C. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	USD	PASSIF	USD	USD
Titres en portefeuille (valeur boursière: USD 2 999 734)	2 578 035	Fortune du Fonds.....		1 395 409
Placements à terme.....	461 626	<i>Provision pour variation du portefeuille:</i>		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer.....	25 900	– Solde reporté de l'exercice précédent.....	1 054 499	
Banques.....	100 918	– Résultat des opérations sur titres 1992.....	48 705	1 103 204
				2 498 613
		<i>Résultat à affecter:</i>		
		– Solde reporté	198 403	
		– Attribution décidée en 1992.....	(198 403)	
		– Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992 ...	189 178	189 178
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant.....		478 688
	3 166 479			3 166 479

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	USD	RECETTES ET/OU PRODUITS	USD
Frais bancaires et intérêts débiteurs	1 482	Revenus des titres et placements à terme..	169 784
Droits de garde	19 749	Intérêts bancaires.....	3 302
Honoraires de révision	3 931	Gain net sur cours de monnaies.....	41 254
Frais sur achats/ventes de titres.....	5 019	Disagio sur achats d'obligations et gain sur vente de titres.....	128 287
Pertes sur ventes de titres	74 563		
Attribution à la provision pour variation du portefeuille	48 705		
	153 449		342 627

RÉSULTAT

	USD
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992 viré au compte de résultat à affecter.....	189 178

CONSTITUTION

1^{er} février 1968

BUT

*Les revenus du Fonds doivent être affectés à l'exécution
d'actions d'assistance aux victimes des conflits*

*armés, conformément aux volontés exprimées par Miss
Benedict.*

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission de trois personnes désignées par le CICR.

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 2 228 597)	2 244 125	<i>Capital:</i> Solde reporté de l'exercice précédent	2 812 832	
Placements à terme	590 000	Excédent de recettes par rapport aux dépenses au 31 décembre 1992	73 020	
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	76 997	Total des fonds propres		2 885 852
Banques	9 557	Rentes à verser		20 021
	2 920 679	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		14 806
	2 920 679			2 920 679

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	CHF	RECETTES ET/OU PRODUITS	CHF
Allocations	85 679	Revenus des titres et placements	168 083
Frais sur achats/ventes de titres	80	Intérêts bancaires	332
Frais bancaires	746	Disagio sur achats et gain sur remboursements de titres	455
Droits de garde	3 642		
Honoraires	3 850		
Autres frais	1 853		
	95 850		168 870

RÉSULTAT

	CHF
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992	73 020

CONSTITUTION

Décision Assemblée du 19.12.1974

BUT

Aider le personnel permanent ou temporaire, notamment les délégués, infirmiers ou infirmières des institutions internationales ou nationales de la Croix-Rouge, qui auront payé de leur personne au cours de leur travail, d'opérations de guerre ou de catastrophes et qui seront de ce fait dans une situation difficile ou atteints dans leur santé.

Au cas où ces personnes perdraient la vie dans

l'accomplissement de leur mission humanitaire, un subside pourra être versé à leur famille.

ORGANE DIRIGEANT

Un conseil composé de 5 membres désignés par le CICR, actuellement:

- Deux membres et/ou collaborateurs du Comité international de la Croix-Rouge
- Un membre de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Un membre de la famille
- Un avocat suisse.

FONDS OMAR EL MUKTAR

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	USD	PASSIF	USD
Titres en portefeuille (valeur boursière: USD 797 650)	658 170	Capital initial	650 000
Placements à terme	81 084	Résultat de l'exercice 1992 en attente d'affectation	37 299
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	1 347	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant	67 831
Banques	14 529		
	755 130		755 130
	755 130		755 130

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	USD	RECETTES ET/OU PRODUITS	USD
Droits de garde	802	Revenus des titres et placements à terme ..	45 137
Frais bancaires	61	Intérêts bancaires	228
Honoraires de révision	964		
Pertes sur cours de monnaies	6 239		
	8 066		45 365
	8 066		45 365

RÉSULTAT

	USD
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1992	37 299

CONSTITUTION

Selon décision N°5 du Conseil exécutif du 20.11.80, confirmée par l'Assemblée de décembre 1980.

BUT

A partir d'un fonds en dollars, constitué par une ou plusieurs donations faites par les autorités de la Jamahiriya arabe

libyenne, affecter les revenus au financement des activités générales de protection et d'assistance du CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil de trois membres formé de trois représentants du CICR.

FONDS PAUL REUTER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 247 550)	245 000	Capital initial		200 000
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	5 455	<i>Compte de résultat:</i> Solde reporté de l'exercice précédent	40 507	
		Excédent de dépenses par rapport aux recettes au 31 décembre 1992.....	(6 114)	34 393
		Réserve		15 356
		Banques		142
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		564
	250 455			250 455

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	CHF	RECETTES ET/OU PRODUITS	CHF
Perte sur vente de titres et agio sur achat ..	13 300	Revenus des titres.....	18 089
Droits de garde et frais bancaires	4 610	Intérêts bancaires.....	2 141
Honoraires	376	Disagio sur achat de titres	1 800
Frais divers	9 858		
	28 144		22 030

RÉSULTAT

Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1992.....	CHF <u>6 114</u>
---	---------------------

CONSTITUTION

Selon décision N°1 du Conseil exécutif du 06.01.1983

BUT

A partir d'un fonds initial constitué par le don du Professeur Reuter de CHF. 200 000 .-, (reçu au titre de Prix Balzan) et qui peut être augmenté par des dons et legs,

– utiliser les revenus pour encourager et promouvoir la connaissance et la diffusion du droit international humanitaire,

– attribuer tous le deux ans un prix à cet effet pour couronner une œuvre, aider à réaliser un projet, ou rendre possible une publication.

ORGANE DIRIGEANT

– Une Commission composée d'un membre désigné par le Comité, qui la préside, et de deux collaborateurs(trices) du CICR désignés par la Direction,

– en plus, deux personnalités choisies par la Commission en dehors du CICR, et qui forment avec elle le Jury du Prix Paul Reuter.

FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1992

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille (valeur boursière: CHF 2 261 236)	1 903 318	Capital initial		1 000 000
Placements à terme	747 350	<i>Compte de résultat:</i>		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	13 267	Solde reporté de l'exercice précédent	1 312 299	
Banques	20 633	Excédent de dépenses par rapport aux recettes de l'exercice 1992	(114 051)	1 198 248
		<i>Total des fonds propres</i>		2 198 248
		Fonds réservés (projet Cambodge).....		200 000
	<u>2 684 568</u>	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		<u>286 320</u>
				<u>2 684 568</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1992

DÉPENSES ET/OU CHARGES	CHF	RECETTES ET/OU PRODUITS	CHF
Frais opérationnels et secours, projet Colombie	253 881	Dons divers	30 000
Frais sur achats/ventes de titres et autres frais bancaires	8 169	Revenus des titres et placements à terme ..	147 817
Perte sur vente de titres	15 250	Intérêts bancaires	367
Ajustement sur cours de monnaies.....	11 056	Gains sur achats/ventes de titres.....	1 571
Droits de garde	1 969		
Honoraires de révision	3 481		
	<u>293 806</u>		<u>179 755</u>

RÉSULTAT

	CHF
Excédent de dépenses par rapport aux recettes au 31 décembre 1992	<u>114 051</u>

CONSTITUTION

Selon décision N°2 de l'Assemblée des 19/20.10.1983

BUT

- Permettre la réalisation de projets durables en faveur des personnes handicapées, en particulier par la création d'ateliers de fabrication de prothèses/orthèses, d'adaptation et de rééducation professionnelle,
- participer de cette manière à des réalisations, non seulement du CICR et de Sociétés nationales, mais aussi d'autres organismes qui agissent selon les critères du CICR.

ORGANE DIRIGEANT

un Conseil composé de six personnes du CICR, soit:

- Un membre du Comité, qui préside,
- le médecin-chef,
- un représentant du département des Finances et de l'Administration et un représentant du département Doctrine, Droit et Relations avec le Mouvement,
- le responsable des programmes d'aide aux handicapés à la division générale médicale,
- un représentant désigné par le directeur des Opérations.